



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 4916

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le rapport 2010 de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale et plus précisément sur la partie concernant le système d'information de la branche maladie du régime général. En effet, selon la Cour des comptes, il apparaîtrait que le ministère de la santé à qui incombe la maîtrise d'ouvrage stratégique du système aurait été défaillant : celui-ci ne se serait pas acquitté de manière satisfaisante du rôle qui lui appartient à savoir la définition des orientations stratégiques. Aussi, il lui demande quelles sont les raisons de cette défaillance.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4916

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5058

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)